



MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS

DIRECTION DE L'HOSPITALISATION ET DE L'ORGANISATION DES SOINS
Sous-direction de la qualité et du fonctionnement des établissements de santé
Bureau qualité et sécurité des soins en établissements de santé

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ
Sous-direction prévention des risques infectieux

Recueil du bilan 2008 des activités de lutte contre les infections nosocomiales

MODE D'EMPLOI SIMPLIFIÉ

pour l'accès des établissements de santé au site sécurisé internet de déclaration du Bilan standardisé des activités de lutte contre les infections nosocomiales

ASSISTANCE TECHNIQUE

En cas de problèmes techniques liés à l'utilisation du site sécurisé :

Adresser un courrier électronique à l'adresse suivante :

CELL-INF-NOSOC@sante.gouv.fr

En cas d'urgence, téléphoner au :

01 40 56 72 87

aux heures de bureau (ou boîte vocale pour laisser vos coordonnées)

Ce document présente un mode d'emploi simplifié pour la première connexion es établissements de santé et le démarrage de la saisie de leur bilan des activités de LIN 2008.

Un « Guide de l'utilisateur » détaille l'ensemble du système de déclaration du bilan sur le site internet. Il peut être téléchargé à l'adresse suivante :

http://www.sante-jeunesse-sports.gouv.fr/dossiers/sante/infections-nosocomiales/tableau-bord-infections-nosocomiales-etablissements-sante-campagne-2008.html?var_recherche=tableau

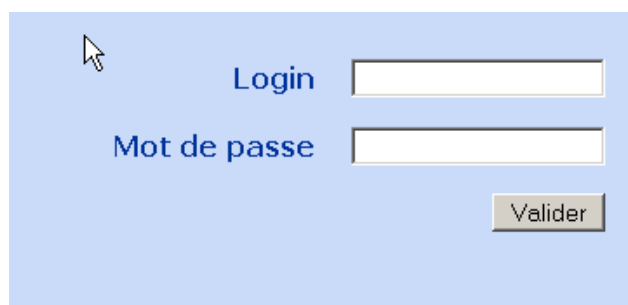
I - ACCES AU SITE INTERNET :

Le recueil des déclarations du bilan standardisé des établissements de santé se fait sur site internet sécurisé à l'adresse suivante : <https://www.bilanlin.sante.gouv.fr>

Il est également possible d'accéder à cette adresse à partir du site du Ministère en charge de la santé (voir ci-dessus) ou des sites des C-CLIN.

II - 1ERE PAGE : LOGIN ET MOT DE PASSE

Le directeur d'établissement a reçu par courrier et vous a transmis l'identifiant (login) et le mot de passe de votre établissement.



The screenshot shows a light blue login form. It has two input fields: the first is labeled 'Login' and the second is labeled 'Mot de passe'. Below these fields is a button labeled 'Valider'. A mouse cursor is pointing at the 'Login' field.

Lors de la première connexion, vous devrez remplir vos identifiants (login et mot de passe)

NB : conservez vos identifiant et vos mots de passe : ils restent valable d'une année sur l'autre.

Si vous n'arrivez pas à obtenir cette fenêtre, reportez vous au « Guide de l'utilisateur » (page 5 à 7) : « Paramétrage de votre navigateur »

III - 2EME PAGE : LES ADRESSES ELECTRONIQUES

Le système vous demandera ensuite de saisir votre adresse e-mail (en tant que responsable de la déclaration désigné par le chef d'établissement) ...

Adresse du responsable de la déclaration

Adresse	
Confirmation	

Adresse mail du directeur de l'établissement *

Adresse	
Confirmation	

Enregistrer

*facultatif

...Ainsi que celle du chef d'établissement, lui-même.

Ces deux adresses électroniques seront destinataires de tous les messages automatiques de retour (avertissements, résultats provisoires, ...)

IV - 3EME PAGE : LA PAGE D'ACCUEIL DU RECUEIL DE DONNEES

[\[Accueil\]](#) [\[Bilanlin\]](#) [\[Consultation des bilans\]](#) [\[Consultation des scores\]](#) [\[Journées d'hospitalisation\]](#) [\[Mon compte\]](#) [\[Export\]](#) [\[Déconnexion\]](#)

Vos données administratives doivent être validées et votre bilan d'activité de l'année 2008 doit être saisi et validé entre

le 09/02/2009 et le 30/04/2009

Quand vous cliquerez sur "Saisir votre bilan", vous aurez à valider vos données administratives avant de saisir le bilan de cette année

Vous devez saisir le questionnaire dans son intégralité en une seule fois. Après enregistrement vous pourrez effectuer des modifications

[Saisir votre bilan](#)

Etat de la saisie

Données administratives non répondant

Bilan non répondant

Cliquez sur le lien ci-dessous pour accéder aux textes à consulter et aux documents à télécharger:

[Tableau de bord des infections nosocomiales du ministère de la santé](#)

Les dates de début et de fin de campagne sont affichées

Récapitulatif de l'état de la saisie

(A ce stade les données administratives ne sont pas validées et le bilan n'est ni saisi, ni validé)

N.B. : la première saisie des données doit s'effectuer en une seule fois, jusqu'à la fin du questionnaire. Ce n'est qu'après cette première saisie que des modifications seront possibles (voir ci-après).

Il convient donc, *avant de commencer la saisie*, de rassembler toutes les informations nécessaires en remplissant la version papier du Bilan standardisé (à télécharger sur le site du ministère ou des CCLIN).

Cliquez sur « [Saisir votre bilan](#) ».

V - 4EME PAGE : IDENTIFICATION DU RESPONSABLE DE LA DECLARATION

* Réponse obligatoire

Responsable de la déclaration	
Indiquez ci-dessous les nom, prénom, qualité, et numéro de téléphone de la personne, désignée par le chef d'établissement, responsable de la déclaration.	
Nom *	non collecté
Prénom *	non collecté
Fonction *	▼
Téléphone * 	0000000000

Suivant

Vous devrez vous identifier (tous les champs sont obligatoires)

Cliquer sur « **Suivant** » pour accéder à la page de remplissage et/ou de validation des données administratives.

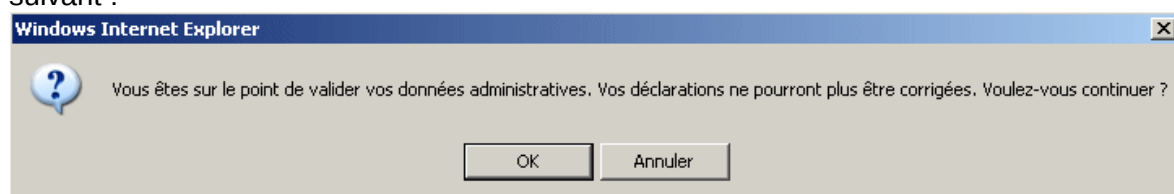
VI - 5EME PAGE : DONNEES ADMINISTRATIVES

* Réponse obligatoire

Données administratives	
Année	2007
n° FINESS d'établissement	800009466
n° FINESS juridique	800009466
Nom de l'établissement *	Polyclinique De Picardie
Adresse 1	49 R Alexandre Dumas
Adresse 2	
Commune *	Amiens Cedex 3
Code postal *	80094

- Vous devrez vérifier vos données administratives et les modifier le cas échéant.
- Si vous êtes un nouvel établissement et que votre fiche ne contient aucune données : saisissez-les.

Une fois les données administratives complétées, cliquer sur "Enregistrer". Vous recevez le message suivant :



Une fois saisies ou modifiées puis validées, ces données administratives ne peuvent plus être modifiées sans l'intervention de votre DDASS ou DRASS.

En cliquant sur « OK », vous accéder au Bilan standardisé.

VII - 6EME PAGE : DONNEES DU BILAN STANDARDISE :

Le questionnaire commence par le « Chapitre II- CLIN ».

* Réponse obligatoire

II Le CLIN	
Année	2007
1. Un CLIN a-t-il été constitué dans l'établissement ? *	☐ oui ☐ non
5. L'établissement adhère-t-il à un ou des réseaux formalisés ? *	☐ oui ☐ non

Suivant

Quand vous avez fini de remplir une page, cliquez sur « **Suivant** » jusqu'à la dernière page.

VIII - FIN DE LA 1ERE SAISIE :

* Réponse obligatoire

XI. Commentaires	
Commentaires	Fin
edit	

Quand vous avez terminé votre saisie, cliquer sur « Enregistrer ».

Vous pourrez modifier vos réponses après les avoir vérifiées.

Précédent

Enregistrer

IX - MODIFICATIONS ET VALIDATION DE VOS DECLARATIONS

[\[Accueil\]](#) [\[Consultation des bilans\]](#) [\[Consultation des scores\]](#) [\[Consultation des journées d'hospitalisation\]](#) [\[Mon compte\]](#) [\[Déconnexion\]](#)

Vos données administratives doivent être validées par l'administration si vous les avez modifiées et votre bilan d'activité doit être saisi et validé par vous entre le 01/04/2008 et le 30/09/2008 Saisir votre bilan Valider votre bilan	
Etat de la saisie	
Données administratives	validées sans modification
Bilan	saisi - non validé

- Vous avez fini votre 1^{ère} saisie : un 1^{er} E-mail récapitulatif de votre saisie a été adressé aux adresses que vous avez indiquées (recap.html)

- Vous pouvez également consulter et imprimer vos déclarations en cliquant sur « Consultation des bilans ». Pour voir vos bilans cliquer sur "l'œil"

Historique de vos bilans

Nombre total d'enregistrements trouvés: 3

Afficher:

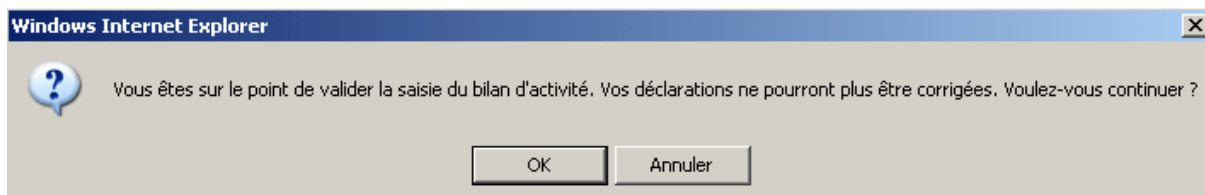
	  Année	  Données admin validées le
	2005	
	2006	
	2007	2008-04-03

[1]

- Pour modifier vos déclarations, retourner à la page d'accueil et cliquer sur « Saisir votre bilan ».

Quand toutes les corrections sont terminées, vous devez valider votre Bilan en cliquant dans la page d'accueil sur « Valider votre bilan » (S'il est inactivé c'est que la saisie n'est pas complète).

En cliquant sur « Valider votre bilan », vous recevez le message suivant :



En cliquant sur « OK », vous validez vos déclarations et votre compte sera verrouillé automatiquement :

[\[Accueil\]](#) [\[Consultation des bilans\]](#) [\[Consultation des scores\]](#) [\[Consultation des journées d'hospitalisation\]](#) [\[Mon compte\]](#) [\[Déconnexion\]](#)

Vos données administratives doivent être validées par l'administration si vous les avez modifiées. Vous venez de valider vos données. Vous pouvez les consulter à la rubrique "Consultations des bilans". Pour toute modification, vous devez vous adresser à la DDASS de votre département.

	Etat de la saisie
Données administratives	validées sans modification
Bilan	saisi - validé

Les demandes de correction éventuelles dues à des erreurs de saisie devront, à ce stade, être adressées à la DDASS (ou DRASS) qui pourra modifier les déclarations validées par les établissements.